

Conférence finale du projet Miniwaste Rennes, les 20 et 21 novembre 2012



Synthèse des présentations et débatsⁱ – atelier 4 « Gérer les déchets de jardin »

Cet atelier comprenait 3 interventions ainsi que la diffusion d'un film sur le jardinage durable à Rennes Métropole.

Relevé des principales remarques :

- 1- Les déchets verts sont des « ressources ». Il convient de leur assurer un retour à la terre comme toute matière organique
- 2- Pour garantir un résultat sur le terrain, il y a lieu de communiquer tant auprès des jardiniers amateurs que des professionnels, en les formant, en organisant des démonstrations. Il faut toucher le jardinier afin qu'il change ses habitudes.
- 3- En ce qui concerne le paillage, cela revient au slogan de Denis Pepin : « Travailler moins pour récolter plus ! ».
- 4- Si nous avons le droit d'avoir un jardin, nous avons aussi le devoir de l'entretenir avec le moins d'impact possible sur l'environnement. Il convient de « responsabiliser » de propriétaire du jardin.
- 5- Tous les déchets verts peuvent être valorisés, y compris les résineux. Sachant que l'abaissement du pH d'un sol à cause des résineux n'est que de 1% en 100 ans, on ne doit pas craindre d'utiliser le paillis de résineux (thuya, épicéa ou autres). Si on le craint, on alterne le type de paillage (feuillus-résineux) sur la parcelle.
- 6- Le paillage convient aussi pour les petits jardins. Ceux-ci produisent des déchets verts en proportion.
- 7- Il convient de former les jardiniers des collectivités qui, bien souvent, n'ont aucune connaissance ou une connaissance très élémentaire de la gestion d'un jardin-parc, mais aussi les futurs jardiniers en intégrant la gestion écologique des jardins dans leur cursus.
- 8- Il convient aussi de bien communiquer auprès des habitants pour expliquer le changement de mode de gestion des espaces publics, d'où l'édition par la ville de Rennes d'une plaquette d'information contenant un bon nombre de questions-réponses.
- 9- En ce qui concerne le partage de broyeurs, il convient d'élaborer une charte (règlement) que chaque utilisateur devra respecter, ceci afin de garantir la pérennité du système.

ⁱ Seul le contenu des présentations fait foi.